

Avant le PEN, les politiques du gouvernement avaient pour conséquence bien involontaire d'accroître la propriété étrangère. Les nouveaux superprofits tirés des énormes accroissements des prix pétroliers et gazières favorisaient les entreprises à plus forte production. La politique d'avant le PEN garantissait à toutes fins utiles que les grosses sociétés, la plupart détenues par des capitaux étrangers, seraient appelées à grossir davantage. En 1980, près du tiers de tous les bénéficiaires non financiers au Canada étaient récoltés par une industrie pétrolière et gazière détenue et contrôlée par des intérêts étrangers.

Aucun autre pays développé n'a eu à faire face à ce dilemme. Aucun autre pays, y compris les États-Unis, ne le tolérerait. Si nous n'avions pas apporté de changements, une poignée d'entreprises étrangères auraient graduellement consolidé leur emprise et exercé une énorme influence sur le Canada. Nous nous sommes rendu compte que nous devons agir, et agir rapidement.

Je voudrais dissiper toute impression voulant que le PEN ait soudainement rendu incertain et imprévisible le rôle des entreprises étrangères dans l'industrie canadienne des hydrocarbures. Il est vrai que les règles du jeu ont changé parce que la situation a changé. En fait, l'industrie pétrolière et gazière s'est partout transformée depuis le début des années 70. Mais les nouvelles règles du jeu au Canada sont claires. Elles peuvent être ignorées par les sociétés étrangères, mais au prix de leur avenir économique; ou elles peuvent être utilisées avantageusement par celles qui respectent l'environnement canadien.

Nombre de sociétés étrangères réorganisent en douce leurs affaires au Canada pour tirer avantage du PEN. Selon le département du Commerce des États-Unis, les filiales de sociétés pétrolières américaines prévoient accroître cette année de 32% leurs investissements au Canada. Alors, pourquoi tout ce tapage?

Nos politiques en matière d'énergie et d'investissement ont largement l'appui des Canadiens. Nous sommes disposés à discuter de leurs effets internationaux et à tenter de les traiter d'une façon qui protège les intérêts légitimes de nos partenaires économiques. Nous avons par exemple modifié certaines dispositions du PEN et, comme je l'ai dit, nous passons en revue l'administration de l'AEIE pour la rendre plus efficiente. Mais nous ne sommes pas prêts à négocier l'orientation de ces politiques, car elles s'inscrivent dans un courant plus vaste de l'histoire économique et politique canadienne.

Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté à ce sujet. Nos politiques en matière d'investissement et d'énergie ne sont